



# **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

Commune de

**BAUDRIERES**

**71370 Saône et Loire**

Séance du 7 juillet 2026

**Président : M. Cédric TISSOT**

**Secrétaire de séance : M. Guillaume GRAS**

**Présents : Mmes Sandrine AUGÉAT – Colette JODAR-TORRES – Elodie QUINTART – Mathilde MERITE – Cécile BOUTHENET**

**MM. Yves LOMBARD – Sébastien LESSARD – Cédric TISSOT – Ludovic BUE – Miguel FERREIRA — Guillaume GRAS – Adrien LANRY**

**Absents et excusés : Mme Céline BESSONNAT pouvoir Mme Sandrine AUGÉAT – M. Jonathan GUILLET pouvoir M. Cédric TISSOT**

M. le Maire donne lecture des comptes rendus du 1<sup>ER</sup> et 5 juin 2026. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, les approuve.

M. le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour : Révision annuelle des loyers. Les membres du Conseil acceptent.

## **REVISION DES LOYERS 2026**

M. le Maire présente au Conseil les nouveaux indices de référence des loyers à prendre en compte pour leur révision au 1<sup>er</sup> juillet 2026 soit :

IRL 1<sup>ER</sup> trimestre : 145.47 (+0.78 %), IRL 2<sup>ème</sup> trimestre : 145.17 (+1.04 %),

IRL 3<sup>ème</sup> trimestre : 144.51 (+0.87 %), IRL 4<sup>ème</sup> trimestre : 144.64 (+0.79 %)

Les loyers applicables pour l'année 2026 sont donc les suivants :

. GANDREAU Daniel : 299.20 € au lieu de 296.85 €

. LONJARET Sandrine : 611.16 € au lieu de 605.89 €

. GRANDJEAN Jean-Luc : 747.29 € au lieu de 739.60 €

. VION Éric et MOLARD Elodie : 576.90 € au lieu de 572.44 €

. TERRET Brigitte : 314.77 € au lieu de 312.34 €

**VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour**

## **CONVENTION DE FACTURATION ELECTRONIQUE DES VENTES DE BOIS**

M. le Maire informe le Conseil que la réforme de la facturation électronique, prévue par l'article 289 bis du code général des impôts, est applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 et impose qu'à cette date, les collectivités émettent les factures et les transmettent sous format électronique via la plateforme Chorus.

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette réforme, en ce qui concerne les ventes de bois non groupées avec d'autres collectivités (dites ventes simples), l'ONF peut assurer l'émission des factures pour le compte de la commune, via un mandat de facturation.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte la proposition de l'ONF et donne pouvoir au Maire pour la signature de la convention de mandat.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

## **CREATION D'UN ARRET DE BUS A TENARRE**

Mme Colette JODAR-TORRES, première adjointe, fait part au Conseil des différents échanges avec les services de la région Bourgogne Franche Comté concernant la création d'un point d'arrêt à Tenarre (parking point propre), sur le circuit scolaire du collège. Environ une dizaine de collégiens pourront bénéficier de ce ramassage supplémentaire.

Cette demande a été prise en considération et le nouvel arrêt de bus sera effectif à partir de la rentrée du 1<sup>er</sup> septembre 2026.

Des travaux de marquage au sol et d'aménagement d'un abri sont prévus avant cette date.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

## **CREATION D'UN ARRETE INTERDISANT LA DIVAGATION DES CHIENS DANS LES ESPACES PUBLICS**

M. le Maire revient sur la nécessité de légiférer sur la divagation des chiens non tenus en laisse dans les lieux publics, notamment dans l'enceinte du parcours sportif. Il ajoute que les chiens relevant des catégories 1 et 2 doivent obligatoirement être muselés.

Les membres du Conseil acceptent qu'un arrêté soit pris dans ce sens et que les infractions soient verbalisées pour un montant unitaire de 35 €.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

## **POINT RESTAURANT EMBUSCADE**

M. le Maire informe le Conseil que la quasi-totalité des travaux de rénovation du restaurant l'Embuscade seront terminés le 09 juillet prochain et que le nettoyage intérieur final est programmé le vendredi 10 juillet. Certaines réserves seront émises, notamment sur la reprise de peintures, de la finalisation du carrelage intérieur et extérieur (terrasse).

Une solution de condamnation de la terrasse située devant l'entrée du restaurant doit être envisagée afin d'éviter que les voitures s'y garent. (Poteaux ou pots de fleurs...)

Le choix du design de l'enseigne « Bar-Restaurant L'Embuscade » est porté, la fabrication lancée. Enfin, le mobilier de salle sera monté le lundi 13 juillet.

## **PRESENTATION DU PROJET DU CLUB DE BASE BALL**

M. le Maire et Mme Mathilde MERITE présente le projet du président du Red Star Base Ball Club, reçu en mairie. Ce dernier souhaite aménager des filets autour du terrain afin de limiter la projection des balles et de protéger les spectateurs. Le coût du dispositif sera totalement pris en charge par le club. Le Conseil valide cette installation.

D'autre part, l'espoir d'une montée du club au niveau national a été évoqué. Pour ce faire, un second terrain homologué serait nécessaire. Le Conseil se prononcera sur cette possibilité à la rentrée.

## **TRANSFERT DES POUVOIRS DE POLICE SPECIALE**

Un courrier émanant de la Communauté de Communes « Terres de Bresse » concernant le transfert des pouvoirs de police spéciale est lu à l'assemblée. Il sollicite le Maire pour prendre un arrêté afin que ce dernier reste compétent dans les décisions des pouvoirs suivants :

- Création, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Voirie pour la règlementation de la circulation et du stationnement et la délivrance des autorisations de stationnement aux exploitants de taxis,
- Habitat
- Plan local d'urbanisme (publicité)

Seule la compétence Assainissement collectif restera à la Communauté de Communes.

## **SONO EGLISE**

Le Conseil revient sur le renouvellement de la sonorisation de l'église. L'installation actuelle vétuste avait fait l'objet d'une demande de plusieurs devis en 2025. MM. GRAS et FERREIRA se propose de réétudier le chiffrage. La pose sera certainement effectuée par un ou plusieurs conseillers municipaux.

## **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**Monsieur le maire** informe le Conseil :

- Du problème de dégât des eaux dû à une fuite de canalisation dans un locatif de la route du Moulin. Des travaux de réhabilitation seront nécessaires. A ce sujet, un point sur les attestations d'assurance de tous les locataires de la Commune sera fait,
- De la problématique des loyers impayés et des procédures en cours,
- De l'instauration régulière du programme « l'école dans la forêt » dispensé par les instituteurs de Baudrières. L'idée de privilégier une partie de forêt communale pour cette activité est évoquée. (Entretien des arbres et signalétique),
- Des remerciements reçus pour les subventions versées.

**Colette JODAR-TORRES** fait part au Conseil :

- De l'ensemble des actions à mener en matière de sécurité à l'entrée de l'agglomération au Bourg, route de St Germain-du-Plain, route de St Vincent-en-Bresse, route du Moulin, et au lotissement des Mauprès. Plusieurs configurations de ralentissement physiques ou visuelles sont mentionnées. Les demandes ont été faites auprès de la DRI qui prendra en charge une partie des aménagements. Des devis de finalisation sont en cours et un dossier de subvention au titre des amendes de police sera déposé.

**Sébastien LESSARD** informe le Conseil :

- De la problématique des impayés de cantine : Les familles endettées ont été contactées et certaines ont épongé leur dette. Pour les cas les plus compliqués, certaines mesures plus drastiques seront mises en place. D'autre part, le système de relance des factures sera plus actif et régulier,
- De sa présence à l'Assemblée Générale du foot très appréciée par la présidente,
- De sa participation au dernier Conseil d'école, accompagné de M. le Maire. Il précise qu'une évaluation du RPI est programmée pour septembre 2026, qu'un problème d'organisation du transport scolaire a été évoqué par M. le Maire de Saint-Vincent-en-Bresse et que l'école a été sollicitée pour que la communication concernant la gestion des petits travaux soit optimisée,
- Du déroulement de la fête du Troquis et du partenariat à peaufiner avec le CIA,
- De la diffusion du quart de finale de la coupe du Monde de Football opposant la France au Maroc.

**Marie-Claire MULLIERE** fait part au Conseil :

- De l'implication des jobs étudiants et stagiaires très appréciée,
- Du compte rendu de la dernière réunion du CCAS et notamment de la mise en place des recommandations et actions liées à la canicule,
- Des actions prévues par le CMJ lors de la prochaine fête du Troquis (animation le samedi après-midi avec circuit au bourg, jeux en bois...),
- Du bon déroulement du dernier marché de saison, déplacé pour cause de canicule à la salle polyvalente. Les commerçants ont été satisfaits,
- Du succès mitigé mais satisfaisant de la matinée des associations,
- De la continuité du plan de stérilisation des chats errants sur la commune. Un budget de 1450 € a été alloué par « la fondation 30 millions d'amis ». Les secteurs de Saugy et de Tenarre étant privilégiés cette année,
- Des infos concernant le fleurissement : la date de passage en commission pour la conservation du label n'est pas encore fixée. La cuve de récupération d'eau de pluie étant bientôt vide, l'arrosage de certaines essences et arbres jeunes sera donc privilégié, au détriment des plantations annuelles. Une action de débroussaillage des parterres du centre Bourg est prévue le vendredi 10/07 à 7h. Un projet de constitution d'un groupe « d'embellissement du patrimoine » est pensé.

**Ludovic BUE** fait part au Conseil :

- De sa présence, accompagnée de Colette JODAR-TORRES à la réunion présentant la fiscalité sur l'urbanisme. La municipalité est sollicitée afin de recenser les foyers n'ayant pas déclaré certaines constructions,
- De la marche organisée par l'Association de don de sang prévue le 14 juillet 2026.

**Guillaume GRAS** informe le Conseil :

- De sa prochaine rencontre avec le nouveau délégué de l'ONF fixée le 18 juillet 2026,
- De sa présence à la réunion organisée par l'Association des Communes Forestières de France : Le plan d'aménagement revu tous les 20 ans doit être refait en 2028. D'autre part, l'ONF et l'ACF se proposent, dans le cadre de l'école Forestière, d'organiser à la rentrée une exposition et des réunions pédagogiques à destination des enfants,
- De sa proposition de ne pas faire de coupes rases à la prochaine session de vente de bois,

- Du paiement des factures de garderie et de cantine par carte bancaire à l'aide d'un TPE. La mise en place est en cours et des renseignements seront pris auprès des sociétés SUMUP et QONTO. M. GRAS s'occupe de les contacter.

**Miguel FERREIRA alerte le Conseil** sur la difficulté d'occupation des bâtiments publics pendant les périodes de fortes chaleurs, notamment aux écoles et des divers travaux d'amélioration à prévoir. Il propose d'établir un plan d'investissement répartissant les dépenses sur plusieurs années. Il ajoute qu'il posera très prochainement une baie informatique au secrétariat de mairie.

**Sandrine AUGAUT revient** sur le départ de feu survenu récemment à proximité de la route des Relouises. A ce propos, une réflexion sera faite sur la communication des arrêtés liés au risque incendie et aux restrictions d'eau.

**Yves LOMBARD fait part au Conseil :**

- Du compte rendu de la réunion du Siced à laquelle Céline BESSONNAT a assisté : il serait nécessaire d'informer le syndicat des travaux en cours afin de faciliter les tournées de ramassage. Une commission de communication en rapport avec la réduction des déchets, des composteurs et des biobornes sera créée. Une placette pour récolter les déchets verts sera installée.
- De l'importance de bien traiter la statue « Epi de maïs » en suivant le protocole indiqué par un professionnel reçu sur place par les services techniques,
- De la nécessité de débroussailler une partie de la zone humide à l'étang de la Verne.

Dates à retenir :

Prochain Conseil municipal : 8 septembre 2026  
Elections présidentielles : 18 avril 2027 et 02 mai 2027

**Le Maire, Cédric TISSOT**

